



BELGIAN SAILING

Règlement de sélection Test Event Scheveningen 2022

Ce document contient le règlement de la sélection interne sur base duquel Belgian Sailing désignera les équipes qui participeront au Test Event de Scheveningen en 2022.

1.Objectif

Le but de ces règles est de sélectionner le candidat le plus prometteur pour une performance de haut niveau, et ce pour chaque classe olympique pour laquelle la Belgique se verra attribuer une place par World Sailing lors du Test Event à Scheveningen.

2.Définitions

- Sélection interne : procédure dans laquelle est déterminée, par la classe olympique, l'équipe qui sera désignée par Belgian Sailing pour participer au Test Event à Scheveningen.
- Équipe : la personne physique ou le groupe de personnes physiques qui a demandé, au moyen du formulaire de demande (annexe 1), à être désigné pour participer au Test Event de Scheveningen. Une équipe est composée d'une personne dans les classes d'une personne (ILCA 6, ILCA 7, iQFoil, Formula Kite) et de deux personnes dans les classes de deux personnes (49er, 49er FX).
- Test Event : période d'entraînement et événement de trois jours à Scheveningen en 2022
- Épreuve valide : une épreuve dans laquelle au moins la moitié du nombre maximum de courses indiqué dans le règlement de l'épreuve et les courses programmées ont été effectuées.
- Résultat final : la place au classement final d'une épreuve valide, déterminée conformément aux Règles de course à la voile 2021-2024.
- Comité de sélection : un commission composée des coordinateurs sportifs de la WWSV et de la FFYB, des directeurs techniques de la WWSV et de la FFYB et du manager High Performance du COIB

3.Principes et conditions de sélection et de nomination

3.1 Pour qu'une équipe soit désignée par Belgian Sailing pour participer au Test Event de Scheveningen en 2022,

- a. La Belgique, en tant que pays, doit s'être vu attribuer une ou plusieurs places dans la classe olympique concernée pour la participation au Test Event de Scheveningen 2022
- b. l'équipe doit s'être inscrite pour participer à la sélection interne conformément à l'article 3.2
- c. tous les membres de l'équipe, au moment de l'inscription pour la participation à la sélection interne, doivent être membres d'un club affilié à la WWSV ou à la FFYB et doivent satisfaire aux exigences de " World Sailing Eligibility " et aux " critères nationaux ", tels que définis dans le code d'éligibilité de World Sailing.
- d. L'équipe doit répondre aux critères de sélection internes de la classe olympique concernée.

3.2 Une équipe peut demander à participer à la sélection interne en remplissant le formulaire de candidature (annexe 1) avant le 3 avril 2022. L'équipe qui se porte candidate déclare connaître et accepter les règles du présent règlement de sélection.

3.3 Pour les classes de deux personnes, la composition de l'équipe telle qu'indiquée sur le formulaire d'inscription est déterminante pour la définition de l'équipe et donc également déterminante pour la nomination auprès de Belgian Sailing pour le Test Event à Scheveningen.

3.4 Chaque équipe est responsable de l'inscription, de la participation et de la sélection aux événements relatifs à la sélection interne.

3.5 Si l'équipe gagnante de la sélection interne se retire ou doit se retirer pour une raison quelconque, le comité de sélection peut désigner une autre équipe en appliquant la procédure de sélection interne telle que décrite dans le présent règlement de sélection, en excluant la ou les équipes qui se sont retirées.

4.Sélection interne

4.1 Il existe deux systèmes différents qui peuvent conduire à la nomination de Belgian Sailing auprès de World Sailing pour la participation au Test Event de Scheveningen :

- 1.Si le nombre d'équipe(s) remplissant les conditions décrites aux points 3.1.a), 3.1.b) et 3.1.c) ne dépasse pas le nombre de places allouées à la Belgique, en tant que pays, par World Sailing dans la classe olympique concernée.
Dans ce cas, toutes les équipes remplissant les conditions des points 3.1.a), 3.1.b) et 3.1.c) seront désignées dans la classe olympique concernée.
- 2.Si le nombre d'équipe(s) remplissant les conditions décrites aux points 3.1.a), 3.1.b) et 3.1.c) dépasse le nombre de places allouées à la Belgique en tant que pays par World Sailing dans la classe olympique concernée.
Dans ce cas, l'équipe ou les équipes remplissant les critères de sélection internes seront désignées dans la classe olympique concernée.

4.2 Le tableau ci-dessous donne un aperçu des différentes classes et épreuves olympiques qui s'appliquent à la sélection interne.

Événements de sélection des classes :

ILCA 7	World Championship Puerto Vallarta 2022
ILCA 6	World Cup Palma & Hyères 2022
49er	World Cup Palma & Hyères 2022
49er FX	World Cup Palma & Hyères 2022
IQ Foil	European Championship Garda 2022
Formule Kite	Foil Cup Heist & Zeebrugge 2022

4.3 Le système de comptage suivant s'applique : la place 1 dans les résultats finaux d'une épreuve vaut 1 point, la place 2 vaut 2 points, la place 3 vaut 3 points, et ainsi de suite.

4.4 Si deux ou plusieurs équipes obtiennent le même nombre de points (dans le cas de 2 compétitions de sélection), les résultats finaux de ces équipes doivent être classés du meilleur au moins bon et l'égalité est tranchée en faveur de l'équipe ayant le meilleur résultat final. Si cela n'aboutit pas à une décision, l'égalité sera tranchée en faveur de l'équipe qui a réalisé la meilleure performance lors de la dernière épreuve valide. Les exemples suivants sont donnés à titre d'exemple :

- Par exemple : Le résultat final 3 et 11 (14 point) l'emporte sur le résultat final 6 et 8 (14 points)

- Par exemple : Le résultat final 7 et 2 (9 point) l'emporte sur le résultat final 2 et 7 (9 points)

4.5 Dans le cas où la Belgique en tant que pays se voit attribuer plus d'une place par World Sailing et que plus d'une équipe s'est portée candidate à la sélection interne dans la même classe olympique, l'équipe suivante la mieux classée sera également désignée pour participer au Test Event

4.6 Si une équipe, en raison d'un soucis technique, d'une maladie ou d'une blessure justifiée par le docteur Roel Parys, ne peut ou partiellement pas participer à une ou plusieurs épreuves valides et ne peut donc pas remporter la sélection interne, le comité de sélection peut décider quelle équipe sera désignée.

Dans ce cas, le comité de sélection prendra sa décision non pas sur la base de la sélection interne, mais sur la base, entre autres, des critères ci-dessous :

- La cohérence et la progression dans les entraînements et les matchs en 2021 et 2022.

- Les résultats finaux des championnats d'Europe et des championnats du monde de 2021, le cas échéant.

- L'éventualité d'un match-racing entre deux équipes belges si les experts peuvent fournir des preuves évidentes de match-racing.

4.7 Si toutes les épreuves énumérées dans la sélection interne ne sont pas des épreuves valides, le comité de sélection décidera quelle équipe sera désignée sur la base, entre autres, des critères énoncés à l'article 4.6.

4.8 Sélection valable pour ILCA 7

4.8.1 L'équipe ayant obtenu le moins de points aux World Championship de Puerto Vallarta est la gagnante de la sélection interne.

4.8.2 L'article 4.8.1 ne s'applique pas si la World Cup n'est pas un événement valide. Dans ce cas, l'équipe qui a obtenu le moins de points au total des World Cup de Palma et de de Hyères sera le vainqueur de la sélection interne.

4.8.3 Si le point 4.8.1 n'est pas applicable, et qu'en outre une seule des World Cup est un événement valide, l'équipe ayant obtenu le moins de points à cet événement est le vainqueur de la sélection interne.

4.9 Sélection valable pour ILCA 6, 49er et 49er FX

4.9.1 L'équipe qui obtient le moins de points aux World Cup de Palma et de Hyères additionnées est le vainqueur de la sélection interne.

4.9.2 Si une seule des World Cup est un événement valide, l'équipe qui a obtenu le moins de points à cet événement sera le vainqueur de la sélection interne.

4.10 Sélection valable pour iQFoil

4.10.1 L'équipe qui a obtenu le moins de points à l'European Championship de Garda est le vainqueur de la sélection interne.

4.10.2 L'article 4.10.1 ne s'applique pas si l'European Championship n'est pas un événement valide. Dans ce cas, l'équipe qui a obtenu le moins de points à la World Cup de Palma est le vainqueur de la sélection interne.

4.11 Sélection valable pour le Formula Kite

4.11.1 L'équipe qui obtient le moins de points additionnées aux Foil Cup de Heist et de Zeebrugge est le vainqueur de la sélection interne.

4.11.2 Si une seule des Foil Cup est une épreuve valide, l'équipe qui a marqué le moins de points à cette épreuve est le vainqueur de la sélection interne.

Annexe 1. Formulaire de candidature à la sélection interne au Test Event de Scheveningen 2022

La/les personne(s) soussignée(s) se porte(nt) candidate(s) à la sélection interne afin d'être nommée(s) par Belgian Sailing pour participer à une discipline de voile, de surf ou de kite lors du Test Event de Scheveningen. Elle(s) a/ont pris connaissance et acceptent le Règlement de sélection interne au Test Event Scheveningen.

Classe :

Membre de l'équipe 1

Nom : :

Adresse :

Lieu de résidence :

Date de naissance :

Club :

Passeport :

Membre de l'équipe 2 (le cas échéant)

Nom du membre de l'équipe :

Adresse :

Lieu de résidence :

Club :

Passeport :

Date :

Place :

Signature(s)

Date limite d'inscription à la sélection interne : 3 avril 2022

Envoyer à : Belgian Sailing : info@belgiansailing.be avec evi@wsv.be et sebastien.hanon@ffyb.be en copie.